

## L'accès à l'internet

### Présentation

Trois éléments sont à prendre en compte : les équipements de télécommunication, l'abonnement à l'internet et les communications.

- Pour la connexion à l'internet, un équipement d'extrémité est indispensable (modem ou routeur).
- L'accès à l'internet s'effectue généralement par une ligne téléphonique normale ou par Numéris et engagera donc des coûts de communication.
- Prestataire d'accès Internet : le prestataire d'accès Internet est la structure sur laquelle on se connecte et qui permet l'accès au réseau Internet.

### Sécurité et assistance

« La généralisation de l'utilisation des réseaux, l'interconnexion de ces réseaux et leur raccordement à Internet permet de faciliter l'accessibilité et la mutualisation des applications et des données pour chaque usager qu'il soit acteur, ou partenaire de l'Éducation Nationale. Le développement des usages liés à l'utilisation des TIC et l'organisation du système d'information doivent répondre à des nécessaires besoins de sécurité. » Recommandations en terme de sécurité - S2i2e (Ministère de l'Education Nationale)

#### Services attendus :

Quel que soit le choix du fournisseur d'accès internet (FAI), l'accès Internet doit comporter les services suivants :

- Filtrage dans l'accès à des ressources externes (liste noire, contrôle a posteriori...)
- Sécurisation des données et des services au sein de l'école
- Absence de messages publicitaires subordonnés à l'accès internet (courrier...)
- Traçabilité (prévoir des mécanismes de "journalisation" des accès)

On pourra se référer, sur ces sujets :

- ✓ au « projet S2i2e » (Services Intranet-Internet d'Établissement scolaire et d'École) : <http://www.educnet.education.fr/equip/s2i2e.htm>
- ✓ au dossier « Accès Internet pour l'Éducation > Guide pratique de mise en place du filtrage » : <http://www.educnet.education.fr/aiedu/guide1.htm>

On veillera d'autre part à la qualité de l'assistance proposée :

- procédure de mise en place sur site
- disponibilité et coût de la hot-line

## Le réseau EdRes74

Education Réseau Haute-Savoie (EdRes74), collaboration de l'Éducation Nationale et du Conseil Général de la Haute-Savoie, permet la mise en réseau des écoles, des enseignants et leur accès à Internet. Elle s'appuie sur les ressources techniques et humaines du CRI (Centre de Ressource Informatique) de Haute-Savoie.

✓ <http://www.cri74.org>

Un ensemble d'outils, indispensables dans le contexte de la connexion d'établissements scolaires, est mis à la disposition de l'Education Nationale par le CRI :

accès fiable et sécurisé à Internet, filtrage des sites web, serveurs PingOO (configuration, mise à jour et maintenance à distance), serveur web permettant d'héberger les sites des écoles, de mettre à disposition des ressources, messagerie, veille technologique, assistance et formation technique...

Dans le cadre du réseau Edres74, on se conformera aux préconisations du Centre Ressource Informatique de Haute-Savoie (CRI74).

### **connexion monoposte (ordinateur isolé) via RTC :**

La connexion d'un ordinateur isolé nécessite la présence d'une ligne téléphonique analogique et d'un modem (Modem externe sur port série, compatible Hayes).

Elle se fait directement sur le CRI. Filtrage, sécurisation des données, traçabilité et assistance sont assurés en central par le CRI.

### **connexion d'un réseau local via RNIS :**

La connexion d'un réseau nécessite la présence d'une ligne RNIS (abonnement Numéris ou forfait Scolagora - ou son équivalent) et d'un routeur RNIS.

Elle se fait directement sur le CRI. Filtrage, sécurisation des données, traçabilité et assistance sont assurés en central par le CRI.

Routeurs recommandés :

✓ [http://www.cri74.org/docs/lan\\_distant/routeur-prerequisite/routeur-prerequisite2-2.html](http://www.cri74.org/docs/lan_distant/routeur-prerequisite/routeur-prerequisite2-2.html)

### **connexion réseau local via ADSL :**

Ce type de connexion nécessite la présence d'une ligne téléphonique analogique, d'un abonnement ADSL et d'un modem-routeur ADSL.

La connexion n'est pas établie directement sur le CRI mais passe par un fournisseur d'accès internet privé (FAI) et nécessite donc un abonnement internet (en général, l'abonnement ADSL et FAI sont couplés dans la même offre).

Afin de répondre aux exigences de sécurité, le routeur ADSL est remplacé par un modem ADSL et un serveur PingOO. Filtrage, sécurisation des données, traçabilité sont assurés par le serveur PingOO.

Outre les aspects de sécurité, il vise à apporter à l'école un ensemble de services à but pédagogique, notamment dans le cadre de la mise en place du B2I.

### **Informations sur la procédure de mise en place :**

Dans le cadre du réseau EdRes74, le CRI de Haute-Savoie assure (dans la mesure où les préconisations sont respectées) la configuration des routeurs et des serveurs PingOO ainsi que leur télémaintenance.

Mise en oeuvre : contacter l'Animateur Informatique de la circonscription qui dispose des éléments nécessaires.